

Eu : La réouverture des écoles aura lieu le 12 mai

A Eu, en Seine-Maritime, la réouverture sera bien effective, pour les trois écoles publiques, à partir du 12 mai. Les groupes seront limités à 10 enfants par classe.

Publié le 7 Mai 20 à 9:46

Le lundi 13 avril 2020, le Président de la République a annoncé une **réouverture progressive des établissements scolaires à partir du 11 mai.**

Pour l'académie de Normandie ce seront les niveaux **des grandes sections de maternelles, des CP et des CM2** qui rouvriront à partir du mardi 12 mai.



Les communes se préparent à la réouverture des écoles (photo d'illustration).
(©DR)

« Pas une décision facile »

Marie-Odile Bouquet, adjointe au maire en charge des affaires scolaires souligne :

Ce n'est pas une décision facile à prendre et ce n'est pas la solution de facilité. Nous avons jugé que des enfants doivent retrouver l'école pour leur équilibre.

Dans un communiqué la municipalité assure que les trois écoles publiques **présentant des dispositions** pouvant permettre la reprise des activités scolaires.

Cette décision a été prise car les locaux le permettent, le nombre de sanitaires est conséquent, les agents municipaux sont compétents pour la mise en œuvre du protocole sanitaire.

Un travail important a été mené avec les enseignants et l'inspection pour mettre en place des plans de circulation, les lavages de mains importants, la mise en sécurité des enfants et des adultes avec le respect des distances. Afin de garantir ces conditions il a été décidé d'un commun accord de limiter **les groupes à 10 enfants par classe.**

Le service de **restauration scolaire** sera assuré dans les conditions d'hygiène du protocole sanitaire.

En revanche les services de garderie et d'ateliers du soir restent **fermés** jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs le service mis en place par la région pour **le transport scolaire est maintenu** mais chaque bus ne pourra transporter que 25 enfants.

Nous vous demandons de privilégier les trajets individuels lorsque cela est possible et un seul accompagnant par enfant.

Pour assurer la sécurité des enfants et des personnels de nombreux services municipaux sont mobilisés : le service de la Police Municipale, les services techniques, ...

Nous demandons aux parents de bien respecter les horaires et les consignes données. Il va de la santé de chacun d'appliquer scrupuleusement toutes les recommandations. Tout manquement à l'une d'entre-elles exclurait l'enfant du dispositif mis en place.

Jusqu'à-là, une permanence était organisée pour les enfants des professionnels de santé, postiers et policiers municipaux. Deux écoliers ont été accueillis dans ce cadre.

Pour l'école Nazareth

Mickael Deguerville, directeur de l'école Nazareth indique que sauf changement annoncé par le gouvernement, l'école privée va également rouvrir ses portes le mardi 12 mai. « Si les conditions sanitaires ne peuvent être assurées pour diverses raisons, je n'ouvrirai pas l'école », prévient-il toutefois. La société de restauration Elixir a prévu des repas froids qui pourront être servis n'importe où, pour assurer la distanciation entre les élèves. « Nous estimons à 60 % le nombre d'élèves absents », dit encore Mickael Deguerville.